« OFFRE DE REMBOURSEMENT SP40BT FOIR FOUILLE» MODALITES DE L'OFFRE

OPERATION N° 1015SP40FF

Comment bénéficier de cette offre ?

Pour l'achat d'un SP40BT sur le territoire français acheté auprès de l'enseigne FOIR FOUILLE entre le 28 Novembre 2015 et le 31 décembre2015, et sous réserve de renvoyer le formulaire d'inscription dument rempli (à compléter et à imprimer sur www.takara.fr/ODR) dans les dix jours calendaires suivant la date d'achat, selon les modalités et aux conditions exposées ci-dessous, TAKARA vous permet d'obtenir un remboursement de 10€ sur l'achat de votre SP40BT:

INSCRIPTION A L'OFFRE :

- Pour être éligible à l'offre, vous devez :
 - Remplir soigneusement en ligne le formulaire que vous trouverez sur www.takara.fr/ODR et l'imprimer
 - Joindre à ce formulaire : -Original de la facture d'achat
 - -Original du code barre à 13 chiffres découpé sur la boîte
 - -Photocopie de votre pièce d'identité (carte d'identité, carte de
 - séjour ou passeport)
 - -Votre RIB (Relevé d'identité Bancaire)

- **Renvoyez le tout** sous pli suffisamment affranchi et de préférence en recommandé avec AR, à votre charge, dans les 10 jours calendaires suivant la date d'achat du SP40BT (cachet de la poste faisant foi) à :

DIECI / TAKARA Service ODR59 avenue Henry Dunant

06105 NICE

MODALITES DE L'OFFRE :

Si votre demande de remboursement est non-conforme quelque soit le motif, alors cette demande de remboursement ne sera pas acceptée

Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 16 semaines environ à compter de la réception de votre courrier conforme.

Les frais d'affranchissement ne sont pas remboursés...

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie ou portant sur une référence non éligible à la présente offre, sera considérée comme nulle.

Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours et est réservée aux particuliers possédant un compte bancaire en France (RIB Français).

Le bénéfice de l'offre est limité à une personne par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même RIB).

TAKARA se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.